

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Adoption du projet de loi visant à augmenter l'autonomie et les pouvoirs des municipalités

La Coalition Poids salue le pouvoir permettant le jeu libre dans les ruelles et rues résidentielles

Montréal, le 16 juin 2017 – Suite à l'adoption du projet de loi 122, la Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition Poids) se réjouit de la modification au Code de la sécurité routière, qui précise désormais les modalités permettant aux municipalités d'autoriser le jeu libre dans les ruelles et rues résidentielles. L'objectif poursuivi par une telle mesure est d'offrir davantage d'opportunités aux jeunes québécois d'être physiquement actifs au quotidien.

« Les enfants sont de plus en plus sédentaires : ils passent en moyenne 23 heures par semaine devant un écran. Le jeu libre à l'extérieur a de nombreux bienfaits sur le développement et la santé des enfants. Il favorise la prise de décision, l'évaluation des risques, la résolution de problèmes, les interactions sociales, la créativité et augmente la concentration, notamment pour les devoirs. De plus, les enfants qui jouent dehors sont plus actifs et moins à risque d'être en surpoids », explique Corinne Voyer, directrice de la Coalition Poids.

Proposé par le député Simon Jolin-Barrette, qui avait reçu l'appui d'une dizaine d'organismes l'automne dernier, cet ajout au Code est le fruit d'une belle collaboration avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Martin Coiteux. Le succès du projet *Dans ma rue, on joue !*, déployé au printemps 2016 par la Ville de Beloeil, en collaboration avec la Coalition Poids, a été l'inspiration de cette démarche du député de Borduas¹.

« Il est essentiel de repenser l'usage et l'aménagement des municipalités pour encourager les grands, comme les petits citoyens, à adopter de saines habitudes de vie. Pour nous, il est inconcevable que des jeunes reçoivent des contraventions parce qu'ils jouent au hockey ou font du patin à roulettes devant leur domicile. Il faut repenser l'espace public et leur donner de la place, au lieu de les punir parce qu'ils font de l'activité physique », soutient Corinne Voyer.

L'adoption de cet article montre comment les différents ministères peuvent contribuer à la santé et à la prévention de l'obésité et des maladies chroniques, pour atteindre les ambitieux objectifs de la *Politique gouvernementale de prévention en santé*. Le ministre des Affaires municipales et de

¹ Les municipalités souhaitant modifier leur règlement peuvent télécharger le modèle de résolution de la Coalition Poids : <http://www.cqpp.qc.ca/fr/nos-priorites/villes-en-sante/outils-municipaux/>

L'Occupation du territoire pose ici une action concrète pour soutenir les efforts des municipalités lorsqu'elles veulent créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Rappelons que la *Politique gouvernementale de prévention en santé* a pour objectif de « faire en sorte que 90 % des municipalités de 1 000 habitants et plus adoptent des mesures afin d'aménager des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents ». Favoriser le jeu libre est désormais l'une des actions possibles pour les municipalités. Par leurs aménagements, infrastructures et services aux citoyens, elles peuvent aussi agir sur la qualité de l'offre alimentaire, favoriser le transport actif sécuritaire ou faciliter la pratique d'activité physique. « C'est en ayant une approche globale et décloisonnée que le Québec parviendra à réduire les maladies chroniques et l'obésité. Tous les niveaux de gouvernements fédéral, provincial et de proximité, ont un rôle essentiel à jouer », conclut Mme Voyer.

À propos de la Coalition québécoise sur la problématique du poids

Créée en 2006 et parrainée par l'Association pour la santé publique du Québec depuis 2008, la Coalition québécoise sur la problématique du poids réunit plus de 360 partenaires qui visent l'adoption de politiques publiques spécifiques à l'égard des problèmes reliés au poids. Elle agit pour favoriser la mise en place d'environnements facilitant les choix santé et la prévention des problèmes de poids. Pour plus de détails, cqpp.qc.ca.

– 30 –

Pour toute demande d'entrevue, contactez :

Corinne Voyer

Directrice, Coalition québécoise sur la problématique du poids

Téléphone : 514 598-8058 poste 242

Cellulaire : 514 566-4605

cvoyer@cqpp.qc.ca